



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 15 mai 2024

Congé de naissance : un projet à clarifier et améliorer pour relancer une politique familiale ambitieuse

A la suite de l'annonce par le Président de la République de la mise en place prochaine d'un congé de naissance, Familles Rurales a participé à la concertation organisée par la Ministre déléguée chargée de l'enfance de la jeunesse et des familles, ce mercredi 15 mai.

Cette proposition va dans le bon sens pour améliorer la conciliation vie familiale, vie professionnelle et répond à une revendication du Mouvement de revalorisation des dispositifs d'accompagnement liées à la natalité.

Cependant le dispositif tel qu'envisagé est aujourd'hui insuffisant et des interrogations demeurent :

- La durée de deux fois 3 mois, 3 mois pour la mère, 3 mois pour le père, mériterait d'être allongée pour accompagner le développement de l'enfant jusqu'à ses 1 ans.
- La rémunération fixée à 50% du salaire brut doit être revue à la hausse pour constituer une véritable incitation et favoriser une meilleure égalité femme homme.

Enfin cette mesure constituera un véritable progrès si elle vient compléter, sans s'y substituer, le congé parental qui répond pour certaines familles aux besoins de garde de l'enfant jusqu'à sa scolarisation quand les modes de gardes existants sont insuffisants en particulier en milieu rural.

Contact

Niki Vouzas - niki.vouzas@famillesrurales.org – 06 49 49 75 17